



**INSTITUT
FRANÇAIS**



**APPEL À PROPOSITIONS
des étudiants français et étrangers
pour la réalisation d'une vidéo
mettant en valeur l'enseignement des écoles supérieures
d'art
auprès des étudiants étrangers**



Contexte

Les écoles supérieures d'art françaises constituent un paysage singulier et unique au monde. Elles sont fondées sur des enseignements délivrés par des artistes et développent une pédagogie qui privilégie la transmission d'expériences et la pensée en actes. Elles inscrivent leur formation dans le champ de la recherche et de l'innovation, au plus haut niveau. Elles engagent leurs étudiants dans le monde de l'art et de la culture, dans l'économie et dans la société et les connectent à un réseau international.

Objet de l'appel à propositions

Afin de valoriser et développer l'attractivité des écoles supérieures d'art auprès des étudiants étrangers, le Ministère chargé de la culture et l'Institut français lancent un concours auprès des étudiants français ou étrangers des écoles d'art pour la réalisation de vidéos de format court destinées à être diffusées sur internet.

Les vidéos attendues présenteront et valoriseront un ou plusieurs thèmes considérés « porteurs » de sens dans les écoles d'art françaises, comme le meilleur de leur formation et le plus à même d'être partagé avec des étudiants étrangers.

Format et caractéristiques de la ou des vidéos

D'une durée maximum de 2 minutes, réalisées par les étudiants en une ou plusieurs séquences à partir d'images produites par eux, les vidéos pourront, par exemple, porter sur l'un et/ou l'autre des aspects suivants :

- le mode de pensée spécifique aux écoles d'art pour aborder un projet,
- le travail dans l'atelier, individuel ou collectif
- la maïeutique à l'oeuvre dans l'échange,
- la relation au(x) professeur(x),

- les connexions aux milieux professionnels,
- une expérience internationale,
- un workshop,

ou tout autre sujet valorisant et innovant.

Les vidéos peuvent être réalisées par un ou plusieurs étudiants français et/ ou étrangers avec un sous titrage en anglais dans la mesure du possible. Une vidéo en langue anglaise n'est pas exclue notamment pour es étudiants étrangers.

Le nom du ou des auteurs devra figurer au générique, les vidéos seront libres de droits.

Les vidéos attendues sont destinées à la valorisation de la formation spécifique aux écoles supérieures d'art françaises, elles n'ont pas pour objectif d'assurer la promotion d'une école en particulier.

Dates de réception des vidéos

Les vidéos devront être déposées ou reçues à la DGCA **le 15 octobre 2013 dernier délai.**

Sélection des lauréats

Un jury composé de représentants de la DGCA, de l'Institut français et des écoles d'art, sélectionnera les meilleures vidéos d'étudiants français et étrangers au regard de l'objet du concours. Le ou les lauréats seront distingués par un prix. Il viendra contribuer au book de l'étudiant.

Diffusion

Les vidéos sélectionnées avec l'identité des candidats seront diffusées, libres de droits, sur le site internet du Ministère de la culture et de la communication, sur le site de l'Institut français ainsi qu'aux instituts français à l'étranger, de l'ANDEA...

